



Etaients présents ou représentés:

- **Jean-Marie Bailly (Electriciens Sans Frontières)**

- **Jean-Luc Barthélémy (Avenir Togo 54)**
- **Jean-Paul Bernard (Vandœuvre-lès-Nancy)**
- **Jean-Yves Chiara (Appel)**
- **Mireille Chiara (Collège Les Avrils)**
- **Pierre Chretien (Afdi Lorraine)**
- **Alain Cronne (Verso)**
- **Brigitte Dubessy (BiblioBrousse France Togo)**
- **Mathilde Gallissot**
- **Vaiana Goin**
- **Elise Gonnet (Ayud'Art)**
- **Nicolas Cimbaro (Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle)**
- **Daniel Masson (Niger Ma Zaada)**
- **Eric Monnay (Adl)**
- **Marie-Andrée Mougénot (Clid)**
- **Franck Porterat (Nancy)**
- **Frederic Pfliegersdoerffer (Conseil Régional Grand-Est)**

- **Alain Rougerie (Comité de jumelage Thionville-Gao)**
- **Mikael Roux (Conseil Régional Grand Est)**
- **Audrey Vicenzi**

Etaients excusés :

- **Alain Cronne (Verso)**
- **Olivier Kull (Urfolor)**
- **Jean-Laurent Brémont (Omci)**

- **Latif Mortajine (Khamssa)**

Ordre du jour :

1. Stratégie
2. Finances : point financier
3. Social
4. Communication
5. Divers

Un document préparatoire, en annexe de ce compte-rendu, avait été envoyé au préalable aux administrateurs.

1. **Stratégie**

RAPPROCHEMENT DES RESEAUX GRAND EST :

Jean-Yves Chiara rappelle que le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International souhaite que les RRMA actuels se rapprochent et fusionnent pour qu'il n'y ait qu'un seul RRMA par nouvelle région. Le Conseil régional Grand Est, sans contraindre les structures actuelles, accompagne les réseaux d'Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine dans leur rapprochement.

Jean-Yves précise que la concertation et les réunions avec les autres réseaux et acteurs se fait dans un très bon état d'esprit et une volonté de trouver un compromis satisfaisant pour tous.

Une réunion en juillet à Reims avec l'Arcod (Champagne Ardenne), le Conseil Régional Grand Est, l'Ircod (Alsace), MultiCooLor (Lorraine) et Reciproc (Champagne Ardenne) a permis de proposer que la future structure Grand Est soit composée des trois structures actuelles (Arcod, Ircod, MultiCooLor, plus Reciproc porté par le Conseil Régional) et comporte ainsi un pôle opérateur (au Sud : mise en œuvre directe d'actions de coopération internationale au Sud, pour le compte ou avec l'appui d'une ou plusieurs collectivités) et un pôle animateur (au Nord : RRMA avec des missions proches de celles portées actuellement par MultiCooLor). La nouvelle structure pourrait être opérationnelle en janvier 2018, ce qui signifie de facto la disparition de l'association MultiCooLor.

Dans la mesure du possible, la Région souhaiterait sanctuariser les postes salariés des anciennes structures. MultiCooLor devrait donc faire un effort pour conserver les postes actuellement en CDD jusqu'en janvier 2018.

La dernière réunion entre les réseaux du Grand Est a eu lieu le 21 septembre à Nancy. Un projet de statuts de la future structure a été discuté et retravaillé. Le bureau souhaiterait avoir l'avis des administrateurs sur la composition du CA de la nouvelle structure : quatre collèges avec une représentation à part égale entre les associations, les collectivités territoriales et les institutions, et une représentation moindre pour les personnes physiques.

Toutefois certains administrateurs souhaiteraient que les associations soient davantage représentées.

Arguments en faveur d'une parité entre les trois collèges de personnes morales :

- Les collectivités sont les principaux financeurs
- La future structure aura un double rôle de réseau, s'appuyant notamment sur de nombreuses associations, mais aussi d'opérateur des coopérations des collectivités, ne rendant compte qu'à elles sur ce volet.
- L'important n'est pas le nombre de sièges par collège mais comment organiser le dialogue et la concertation entre les administrateurs d'un même collège pour qu'ils représentent tous les acteurs de ce collège

Arguments en faveur d'une surreprésentation des associations :

- Les associations sont plus nombreuses et ont moins de moyens financiers
- Il est proposé que la Région soit membre de droit, donc hors collège ; ceci implique donc une collectivité supplémentaire, avec éventuellement plusieurs sièges au CA (à confirmer par la Région ultérieurement) d'où un rééquilibrage en augmentant le nombre d'associations
- On compare des associations qui ne font que de la solidarité internationale et des collectivités qui ont le potentiel de faire de la coopération internationale mais ne le font pas forcément
 - o Intervention relative à la commission collectivités : il faut que les collectivités ne

ont pas forcément

- Intervention relative à la commission collectivités : il faut que les collectivités ne soient plus seulement bailleurs mais portent aussi des actions directes

→ **La proposition d'augmenter le nombre de sièges pour les associations est adoptée à 13 voix pour** (2 abstentions). Cette position sera donc discutée lors de la prochaine réunion entre les réseaux du Grand Est, qui permettra de finaliser le projet de statuts.

Le projet de statuts sera soumis au CA lors de sa prochaine réunion (en décembre) pour vote.

FORUM SUR LE SITE WEB :

Afin de laisser les acteurs s'exprimer sur ce rapprochement entre les réseaux du Grand Est, un forum de discussion a été créé sur le site web de MultiCooLor. Les administrateurs sont invités à intervenir sur ce forum pour amorcer les discussions en proposant des sujets ou des questions/réponses.

PLANNING DLA :

Les objectifs du projet associatif et les groupes de travail ont été communiqués aux administrateurs.

Mathilde a contacté plusieurs acteurs pour qu'ils fassent partie du 2^{ème} groupe de travail (*vision, valeurs, principes d'actions, limites*), mais tous les administrateurs et membres sont invités à y participer (contacter Mathilde pour cela).

Les administrateurs sont invités à participer au 3^{ème} groupe de travail (*orientations et axes de développement stratégique*).

La réunion est fixée au mercredi 12 octobre à 18h30 au Conseil Départemental.

2. **Finances : point financier**

Mathilde présente l'état actuel des finances de MultiCooLor (document joint).

3. **Social**

RESSOURCES HUMAINES:

Il est proposé au CA d'augmenter le temps de travail d'Audrey Vicenzi (animatrice) à 24h/semaine contre 20h/semaine actuellement.

→ **La proposition d'augmenter de 4h/semaine le temps de travail d'Audrey Vicenzi est adoptée à l'unanimité**

Suite au dernier CA, Vaiana Goin a été embauchée en juin en tant que chargée de communication pour 6 mois. La subvention du MAEDI ayant été accordée et les finances le permettant, il est proposé de renouveler son contrat pour 6 mois (décembre 2016 à mai 2017). Un administrateur souhaiterait que ce soit l'occasion de passer d'un CDD à un CDI.

→ **La proposition de renouveler le contrat de Vaiana Goin est adoptée à 12 voix pour** (1 voix contre)

→ **La proposition de renouveler le contrat de Vaiana Goin est adoptée à 12 voix pour** (1 voix contre)

BAREME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS PROFESSIONNELS ET DES BENEVOLES :

Le barème suivant a été proposé aux administrateurs :

- Concernant les frais de restauration
 - Même modalité de remboursement pour les bénévoles que pour les salariés : remboursement au forfait en fonction du barème fiscal en vigueur
- Concernant les frais d'hébergement
 - Même modalité de remboursement pour les bénévoles que pour les salariés : remboursement des frais réels sur justificatif
- Concernant les frais de déplacement (transports publics)
 - Même modalité de remboursement pour les bénévoles que pour les salariés : remboursement des frais réels (trains : sur la base d'un tarif SNCF 2nde classe)
- Concernant les frais de déplacement (véhicule personnel)
 - Pour les bénévoles (sauf si le bénévole ne souhaite pas être indemnisé ou est déjà indemnisé par sa structure): versement d'une indemnité kilométrique correspondant au barème fiscal en vigueur pour la réduction fiscale (c'est-à-dire comme lors d'un abandon de frais), soit 66% de 0,308€/km soit 0,20€/km
 - Pour les salariés : en fonction du barème fiscal en vigueur

→ **La proposition de barème de remboursement des frais, pour les salariés et les bénévoles, est adopté à l'unanimité**

4. **Communication**

STRATEGIE ET PLAN DE COMMUNICATION

La stratégie de communication proposée par Vaiana sera mise en œuvre et déclinée par le un groupe de travail. Il est proposé que ce groupe de travail soit ouvert à tous les acteurs et non seulement au CA.

BULLETTIN DE LIAISON

Le CA félicite les salariées pour leur travail sur le bulletin de liaison.

Le bulletin de liaison devrait être publié environ 2 fois par an, et envoyé aux membres et acteurs lorrains par mail.

Les prochains bulletins devraient laisser plus de place aux acteurs et être moins centrés sur MultiCooLor, mais toujours dans un souci d'expliquer la vie du réseau (et de ses acteurs) plutôt que d'informer sur les actualités (financements, agenda, formations...).

Certains administrateurs proposent d'envoyer une version papier aux institutions et collectivités. Toutefois, il semble préférable de favoriser les envois numériques car les élus et agents de collectivités sont largement adeptes des outils numériques. Par ailleurs cela évite des coûts non négligeables (impression et envoi).

NOUVEAUTES DU SITE WEB

Vaiana a largement modifié le site web (contenu et présentation) depuis son arrivée.

Il est proposé d'envoyer un mail, tous les 15 jours, pour informer les acteurs des principales modifications (mise à jour d'articles, nouvelles publications, ...). Cela se fera séparément et en alternance avec le point info solidaire.

5. Divers

SECRETARIAT DES RRMA 2017

→ **Le CA valide la proposition que MultiCooLor assure le secrétariat des RRMA en 2017.**

PROGRAMME DE FORMATIONS

Le programme de formations pour 2017 est validé. Il sera distribué aux acteurs lors du marché du monde solidaire.

Pour la suite, plusieurs pistes sont évoquées :

- Pour s'assurer une participation des acteurs, il faudrait d'abord proposer des thématiques puis en fonction des personnes intéressées, fixer le lieu de la formation
- Filmer les formations (celles qui sont plutôt « théoriques » pour les mettre à disposition sur le site web de MultiCooLor à ceux qui n'auraient pas pu participer

Concernant les assises, le Conseil Régional ne sait pas encore quel format, quelle portée géographique et quelle période proposer pour cet événement, en co-organisation avec MultiCooLor. Cet événement ne figurera pas sur le programme de formations.

COMMISSION COLLECTIVITES

La communauté urbaine du Grand Nancy a récemment adhéré au réseau.

Des rencontres sont prévues avec les villes de Tomblaine et St Max.

Les administrateurs sont invités à informer Mathilde ou la commission collectivités de leurs éventuels liens avec des élus ou agents de collectivités qui pourraient être intéressés par la coopération internationale et par les actions de MultiCooLor.

A Nancy, le 26 septembre 2016